

PARCIEUX

— FLASH INFO —

N°1

JUIN 2016



MODIFICATION DU SENS DE CIRCULATION

Rue de l'Eglise, rue de la Fontaine,
rue de la Mairie

**LA PHASE TEST DÉBUTERA
LE 22 JUIN 2016**

Plan de circulation joint au verso

Madame, Monsieur,

La modification du sens de circulation rue de l'Eglise, rue de la Fontaine et rue de la Mairie a reçu l'approbation du conseil municipal du 16 novembre 2015.

Ce nouveau plan de circulation a pour objectifs :

- De réduire la circulation de transit entre Reyrieux et Massieux sur ces voies.
- De supprimer les face à face dangereux au niveau du lavoir.
- De créer et de réorganiser les aires de stationnement.
- D'identifier des espaces de déplacements piétons.

La phase test sera mise en place dès le 22 juin 2016 sur la base des avis recueillis lors de la consultation des riverains.

Des aménagements temporaires ont été installés afin de réduire la vitesse des véhicules et seront intensifiés si besoin.

J'engage les Parceviens à me signaler toute difficulté rencontrée suite à la mise en oeuvre de ce nouveau plan de circulation.

Le Maire, Vincent Lautier

LES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DES RIVERAINS

147 40 9

COURRIERS
ENVOYÉS

RÉPONSES
FAVORABLES

RÉPONSES
DÉFAVORABLES

UN TAUX DE RÉPONSE DE

33 %

LES AVIS SONT FAVORABLES

Le nouveau plan de circulation proposé recueille 40 avis favorables.

Les observations des habitants portent essentiellement sur la nécessité de freiner la vitesse des véhicules suite à l'intensification de la circulation allée des Marronniers et route de Genay.



Contact MAIRIE

4 route de Genay
01600 Parcieux
Tél. 04 78 98 02 54
Fax. 04 78 98 33 69

contact@parcieux.fr

Sens de circulation rue de la Moirre, de l'Eglise et de la Fontaine

